



Compte rendu CHSCT du 22 juin 2022

La séance s'ouvre à 9h 00 et se déroule en présentiel.

Le président demande si les OS ont des déclarations à faire avant le début de l'ordre du jour.

Le secrétaire du CHSCT intervient, suite à la publication du mouvement de mutation des cadres B la veille et signale qu'au vu du peu d'éléments fournis au OS en amont, certaines mutations ont été bloquées. Ces mutations bloquées sont d'autant plus surprenantes que cela concerne des services avec des tensions.

Maintenir ces agents en postes, avec des conditions de vie au travail dégradées alors que des postes étaient disponibles semble incompréhensible.

La direction indique que non, il n'y a pas eu blocage de mutations, mais que des emplois vacants au dernier tableau des effectifs ont été gelés.

En gelant ces postes, de fait, des mutations ont été bloquées.

La direction précise qu'ils ont essayé à travers les trois mouvements de mutations d'équilibrer les effectifs !

Le NRP et les suppressions de postes qui l'accompagnent touchent désormais tous les services.

Le manque de dialogue social (fin des CAP) et de transparence (pas de publication des postes vacants et des classements des demandes de mutations en amont) engendre des mécontentements chez les agents qui ont le sentiment que « la direction fait comme elle veut ».

Ce qui en définitive est bien le cas

Une réunion est prévue le 22/06 avec les OS afin d'évoquer les cas particuliers et d'expliquer le mouvement.

1- Point d'information Covid 19 :

La semaine passée 321 000 cas covid + ont été signalés au niveau national.

Actuellement 60 personnes sont en service de réanimation en Occitanie et 850 en France.

Le taux d'incidence dans le Tarn est de 368, au niveau de la DDFIP 81, 4 cas ont été signalés la semaine du 7 juin(derniers cas remontent à 2 mois).

2- Point d'information projets immobiliers :

Castres :

-Travaux d'étanchéité du toit sont en cours mais accusent un retard de livraison de matériel.

Les blocs climatisations sur le toit n'ont pas encore pu être remis en place, et au vu des pics de chaleurs, ce n'est pas la meilleure période pour se passer de clim.

- Une tentative d'effraction a été commise au SGC, avec des jets de galets contre les vitres . Une plainte a été déposée, les volets fermés en attendant la réparation et un vigile a fait des rondes durant le week end.

Il est rappelé que les consignes de sécurités prévoient une fermeture quotidienne des volets roulants et si il y en a des défectueux, ils doivent être signalés à la direction.

Albi :

-Les travaux sur les ouvrants d'Albi voient la première tranche se terminer (Paierie, géomètres, PCR, salles de réunion et syndicale), aucun retard pour l'instant, la seconde tranche devrait débuter semaine prochaine (SGC, SIP et accueil).

Durant tous les travaux les services sont relogés dans divers locaux, salle de réunion et le télétravail est privilégié autant que possible.

Mme Meyer remercie et souligne l'implication et la réactivité des services du BIL et de la CID dans toute l'opération.

Le 1^{er} nettoyage est effectué par l'entreprise en charge des travaux puis l'emploi Berkani du SGC sera redéployé pendant la période de fermeture du SGC.

M Renda (l'ISST) précise que l'inspection du travail est intervenue et a conclu que les mesures de sécurités individuelles des ouvriers étaient insuffisantes pour les finitions extérieures de jointage.

Une nacelle sera donc louée et engendrera un surcoût de 5000€ pour la Direction.

- les chaudières seront remplacées en juillet

-Cité administrative :

Pas d'avancées pour l'instant, les tractations pour le parking sont au point mort.

Les autres services sont pour une politique du premier arrivé premier servi alors que la DDFIP privilégie une attribution chiffrée pour les places de parking.

Le planning prévu pour l'installation n'est, pour l'instant, pas modifié malgré des retard dans les travaux qui n'impacte pas directement les locaux qui nous sont attribués.

-Radon Castres et Mazamet :

Suite aux mesures effectuées par le bureau d'étude, la puissance de l'extraction de l'air a été augmentée, de nouvelles mesures sont prévues en novembre.

Les OS font remonter les inquiétudes de certains agents qui ont été évoquées lors du conseil de site à Castres.

M Renda rappelle que les mesures qui ont été effectuées n'indiquent en aucun cas une possible atteinte à la santé d'après les éléments scientifiques (guide du radon disponible en ligne sur le site de l'IRSN).

Des masques FFP3 sont à disposition des agents par prévention, M Renda rappelle qu'il n'y a pas de risques du fait de la non exposition permanente et des mesures relevées par le bureau d'étude.

M Julien indique que si des agents ont besoin d'être rassurés, il convient d'aller à la rencontre des services et d'échanger.

Mme Meyer précise qu'un mail explicatif a déjà été envoyé aux agents et que l'information a bien été transmise.

Budget cadre de vie au travail (hors dépenses CHS):

Toutes les commandes ont été effectuées et sont stockées en attendant d'avoir tout reçu et seront déployées en septembre.

Les travaux d'aménagements de la Cafétéria à Castres sont en cours.

3- Rapport d'activité annuel du médecin de prévention

Le docteur Giacometti est présente afin de détailler son rapport d'activité 2021. Elle indique que suite à la covid et à la priorisation de la gestion covid, les visites médicales traditionnelles n'ont pu reprendre qu'à partir de juin 2021.

Le docteur Giacometti indique qu'elle a la gestion de trois départements et dispose de 2 jours de télétravail.

Les membres du CHSCT s'interrogent sur la possibilité de recruter des infirmières afin de pallier au manque de médecins tout en précisant que seul le médecin est habilité à prendre une décision médicale.

Est également évoqué la pertinence d'entretiens médicaux en distanciels (pas d'exams physiques) mis en place pendant la période covid et leur maintien au vu de la situation actuelle.

Le docteur Giacometti précise qu'aucun examen physique n'est imposé réglementairement et qu'elle oriente vers les spécialistes compétents au besoin (cf ophtalmo pour les yeux) et que la consultation en distanciel permet une certaine libération de la parole des agents qui se livrent plus facilement qu'en présentiel.

Il est remonté en CHSCT que certains agents avaient effectué leur visite médicale en distanciel sur leur poste de travail alors qu'ils sont en open space, ce qui est contradictoire avec le secret médical.

Le médecin de prévention indique qu'elle demande systématiquement si l'agent est isolé et privilégie les appels durant le télétravail.

La CGT demande à ce que soit précisé sur les convocations de visites médicales que l'agent doit être isolé durant l'entretien téléphonique.

La direction qui envoie les convocations, le précisera à l'avenir.

4- Propositions de dépenses:

Toutes les demandes de matériels transmises via le registre CHSCT sont validées :

- 11 bras supports écrans
- 8 supports copies flex desk
- 1 trolley pour transport ordinateur

Deux formations ergonomie au poste de travail sont validées ainsi que la réfection des sols du CFIP de Castres pour les endroits les plus abîmés (le reste sera étudié l'année prochaine).

Le budget est quasi bouclé pour 2022 avec les dépenses votées ce jour et au cours des précédents CHSCT.

5 -Visites de services par le CHSCT

La période Covid n'a pas permis d'effectuer de visites de sites en 2021, la situation le permet désormais.

Les premières visites seront au SPFE et la Trésorerie Hospitalière de Mazamet, fin septembre, début octobre 2022.

6- Questions diverses :

Conseils de site : il est demandé à ce que les membres du CHSCT soient conviés aux conseils de sites par les gestionnaires et que les comptes rendus leur soit transmis.

Formations :

La CGT évoque la problématique des «e » formations.

Beaucoup d'agents ne les réalisent pas ou rapidement faute de temps dédié à cette formation et de temps tout cours.

La surcharge de travail, ne permet pas de dégager du temps supplémentaires à ces formations.

Le président concède que les formations les plus efficaces sont celles effectuées en présentiel avec de l'échange possible, mais que l'offre de l' « e » formation peut avoir sa place ainsi que la visio.

Les membres du CHSCT préconisent une implication des chefs de services pour permettre aux agents de s'isoler de leur poste de travail sur un temps dédié à cette formation mais précise que la formation en présentiel ou visio doit être privilégiée pour être efficace.

Clôture de la séance à 12 h15.

Représentantes CGT :

CUQSAC Marie-Hélène
RAMBAT Catherine
DUCHAMPS Nathalie
INNOCENTI Virginie